

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

Bonjour à Vous Tous

À l'agenda

1^{er} septembre /
Bébé Lecteur •
Bibliothèque

4 septembre /
Forum des Associations
et des Services

11 septembre /
Permanence Mairie

15 septembre /
Lecture de contes •
Bibliothèque

18 septembre /
Collecte Éphémère de meubles
et d'électroménagers

30 septembre /
Permanence Mutuelle

Les vacances sont désormais finies. Durant ces deux mois, nos enfants ont pu profiter des nombreuses activités et camps organisés par notre service Jeunesse. Pour leur permettre de s'évader après cette année si compliquée et retrouver une vie sociale quasi normale, nous avons tenu à leur offrir un été particulièrement riche d'animations. Merci à notre équipe d'animateurs pour leur engagement et la qualité de leur travail ! Vous retrouverez en pages intérieures de ce Soliers Infos le récit de ces vacances.

Parce que nous sommes toujours dans ce contexte sanitaire si particulier, la rentrée scolaire prévue ce jeudi 2 septembre est bien entendu soumise au protocole sanitaire mis en place par les autorités. Nous nous devons de respecter ces fameux gestes barrière et précautions de distanciation. Depuis le début de cette pandémie, si notre commune est restée relativement épargnée, c'est bien parce que nous avons su comprendre et accepter les contraintes nécessaires à cette lutte contre le virus.

Evidemment, nous préférierions tous pouvoir retrouver l'insouciance d'hier et ne plus avoir à craindre ce satané virus, mais l'enjeu est trop important pour relâcher notre attention avant son éradication complète ! Il en va non seulement de notre sécurité physique, mais surtout de celle des plus fragiles d'entre nous et également du retour à la normale de notre vie professionnelle et sociale.

Ce samedi, vous pourrez retrouver l'ensemble des Associations solariennes et des Services communaux à l'occasion du 14^{ème} Forum qui se tiendra à la Salle omnisports, bien entendu avec la contrainte du pass sanitaire... Ce sera ainsi l'occasion de découvrir toutes les disciplines sportives, artistiques ou ludiques proposées par tous ces bénévoles membres de nos Associations.

Vous pourrez notamment y rencontrer les membres de nos nouvelles associations :

- Chi-nu-phi, notre nouveau club d'histoire philatélique et numismatique
- SKB Gym, nouvelle association regroupant le Kick boxing, le K1 et le Full-contact,
- à peine créée, notre nouvelle association Badminton Soliers affiche déjà complet pour cette première année !

Toutes nos Associations ont tant souffert de cette pandémie ! Elles ont besoin de Vous !

En effet, si l'amélioration actuelle de la situation sanitaire permet désormais la pratique des activités qu'elles nous proposent, les contraintes liées au rassemblement de personnes et l'obligation légitime du pass sanitaire les empêchent d'organiser leurs traditionnelles manifestations. C'est ainsi que le Comité de Jumelage annule pour la deuxième année consécutive la Foire aux Greniers, et le Comité des Fêtes, le spectacle prévu début octobre !

Notez bien cependant les deux événements suivants qui se tiendront ce mois-ci :

- une collecte organisée la matinée du samedi 18 septembre sur le parking du Bois de l'An 2000 par les services de Caen la mer afin de récupérer vos meubles et appareils électroménagers en vue de les recycler pour être ensuite réutilisés
- la collecte des vêtements dont vous souhaitez vous séparer organisée par la boutique solidaire « La Chiffo », et dont vous retrouverez le détail en page intérieure.

Prenez soin de Vous

Bien cordialement,

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 12 juillet 2021

Autoriser le maire à créer des emplois non permanents et à recruter des agents dans le cadre de contrat d'engagement éducatif

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le maire à recruter des agents dans le cadre de ces contrats d'engagement éducatif, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces contrats et à inscrire au budget les crédits correspondants.

Fixation des tarifs forfaitaires de rémunération des contrats d'engagement éducatif (CEE)

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des simulations de rémunération, et après en avoir délibéré décide :

- de rémunérer les animateurs selon les conditions ci-dessous,
- d'autoriser le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces contrats

Forfait journalier	65.00 €
Forfait ½ journée	32.50 €
Forfait nuit séjours	32.50 €
Réunion préparatoire (1/2 journée)	32.50 €

Autoriser le maire à recourir à des contrats d'apprentissage et créer un poste d'apprenti

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé de recourir au contrat d'apprentissage et a autorisé le maire à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
EDUCATION	ATSEM	CAP AEPE	1 an

- a autorisé Monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

Création d'un poste non permanent adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité - ARTICLE 3 I 1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif pour effectuer les missions d'accueil du public à la mairie et à l'agence postale communale et de suivi de certaines tâches administratives suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35ème, à compter du 1er septembre 2021 pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois.

Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps complet

Le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 1^{er} août 2021, un poste d'adjoint d'animation à temps complet afin d'assurer les fonctions d'animateur, La commune se réserve la possibilité de recruter un agent contractuel en vertu de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53.

Création de postes d'ATSEM principale 1^{ère} classe

Considérant la nécessité de créer deux emplois d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe, L'organe délibérant après en avoir délibéré, a décidé de créer deux emplois d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe, à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021 afin de permettre l'avancement de grade de deux agents titulaires et d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Création de poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

L'organe délibérant après en avoir délibéré, a décidé, de créer un emploi d'agent technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021 afin de permettre l'avancement de grade d'un agent titulaire et d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les cré-

dits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Autoriser le maire à signer l'avenant n°3 à la concession d'aménagement avec Normandie Aménagement

Monsieur le maire a rappelé la concession d'aménagement de la ZAC d'habitat et ce qui a amené le concessionnaire à proposer un avenant : modification du programme d'aménagement de la ZAC, prolongation de 3 ans de la durée de la concession d'aménagement, revalorisation de la rémunération de l'aménageur, mise à jour du bilan d'aménagement annexé au traité.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a autorisé à l'unanimité le maire à signer l'avenant n°3 de la concession d'aménagement

Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque

Monsieur le Maire informe que le règlement de la bibliothèque a été revu pour tenir compte de son nouveau fonctionnement et notamment celui lié au réseau de Caen la mer. Le règlement rappelle entre autres le fonctionnement de la bibliothèque, les règles à respecter par les usagers, les modalités d'inscription, la gestion des prêts et retour de documents...

Après avoir pris note des différents articles du règlement, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque.

Autoriser l'octroi d'une subvention à une nouvelle association

M. BREILLAT Adjoint en charge de la vie associative a informé qu'une association de badminton venait d'être créée sur la commune ;

Le conseil municipal après avoir pris note de cette création, de la demande de subvention qui a été formulée, et après en avoir délibéré, a décidé d'octroyer une subvention de 500 € à l'association solarienne de badminton nouvellement créée

Cession à titre gratuit du city parc situé à l'arrière de la mairie

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le maire à céder le City Park situé à l'arrière de la mairie à la commune de Louvigny à titre gratuit et à signer la convention fixant les modalités de cession avec la commune.

Décision modificative n° 2

Monsieur le maire informe que pour céder le parc d'évolution (n° P04.017) situé derrière la Mairie, il est nécessaire de prévoir les crédits budgétaires qui permettront de constater la sortie du bien de l'inventaire de la mairie. La valeur du bien constatée lors de l'achat est de 3523.29 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de faire la modification budgétaire n°2 comme suit :

Dépenses d'investissement – Chapitre 041 - article 2041481
+ 3 523.29 €
Recettes d'investissement – Chapitre 041 – article 2113
+ 3 523.29 €

Approbation du règlement du terrain de foot synthétique et du terrain de tennis

M. LE ROLLAND adjoint au maire en charge du cadre de vie a rappelé la délibération 2021-12 du 17 février 2021 approuvant le règlement du terrain de football synthétique et a proposé de compléter ce règlement en ajoutant le terrain de tennis situé rue des tilleuls.

Le conseil municipal après avoir eu une lecture du projet de règlement modifié et après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le règlement du terrain synthétique et du terrain de tennis

Remboursement frais de réparation portable

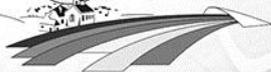
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le remboursement des frais de réparation d'un téléphone portable mis à disposition d'un élu

Cession parcelles

Monsieur le maire informe que lors de la réalisation du lotissement les Villas de Fleurterre, le plan d'alignement dressé le 3 mars 2008 fixant la limite du domaine public a été appliqué. Or le notaire a rencontré un souci pour la cession des lots 5, 6, 7, 9, 10 et 11.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré - a décidé de céder les parcelles BD 314, 315, 316, 317, 318 et 319 à Art Aménagement, a précisé que les frais de notaire relatifs à cette cession ne seront pas pris en charge par la commune et a autorisé le maire à signer tous les documents nécessaires à la cession de ces parcelles.

SOLIERS



FORUM

DES ASSOCIATIONS & DES SERVICES

Venez à la rencontre des Associations et des Services de votre commune.

Des démonstrations et animations vous seront présentées au cours de l'après-midi.

[Inscriptions possibles sur place pour certaines associations]

Application des mesures sanitaires en vigueur : port du masque obligatoire, respect de la distanciation, gel hydroalcoolique.

Pass sanitaire obligatoire

(certificat de vaccination, test négatif de moins de 72 heures, ou test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois)

Plus d'infos

Mairie de Soliers

02 31 15 68 68

www.soliers.fr

mairie@soliers.fr

De 14h à 17h,
à la Salle Omnisports

Samedi 04 sept. 2021

12 associations présentes

Familles Rurales

ACTIVITÉS • BIBLIOTHÈQUE • CLUB DE L'AMITIÉ • SCRAPBOOKING • ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS • DANSE CONTEMPORAINE ENFANT • GYM DYNAMIQUE • GYM DOUCE • RANDONNÉE PÉDESTRE • SOPHROLOGIE • YOGA • THÉÂTRE ENFANT • JEUX D'ECHECS

Tremplin

ACTIVITÉS • PILATE • QI-GONG • ORI-TAHITI FITNESS • DESSIN PEINTURE • ART FLORAL • DENTELLE • TAROT •

APE Récré activ'

ACTIVITÉ • ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Comité de Jumelage

ACTIVITÉS • ECHANGES CULTURELS AVEC FAMILLES ANGLAISES ET ALLEMANDES •

NOUVELLE ASSOCIATION

CHI-NU-PHI

ACTIVITÉ • CLUB D'HISTOIRE NUMISMATIQUE ET PHILATÉLIQUE •

Les associations sportives

Rock Raideurs

ACTIVITÉS • COURSE À PIED • VTT • ZUMBA • ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

ADGS

ACTIVITÉ • DANSE MODERN'JAZZ •

Judo Club Soliers

ACTIVITÉ • PRATIQUE DU JUDO TOUT ÂGE • COURS BABY JUDO • TAÏSO •

Tennis Club de Grentheville PARTENARIAT INTERCOMMUNAL

ACTIVITÉ • COURS DE TENNIS ADULTES ET ENFANTS • CHAMPIONNAT

Bourguébus Soliers Football Club

ACTIVITÉ • PRATIQUE DU FOOTBALL
TOUS NIVEAUX, TOUT ÂGE •

Caen Sud GR

ACTIVITÉ • GYMNASTIQUE RYTHMIQUE •

NOUVELLE ASSOCIATION

Kick Boxing Soliers

ACTIVITÉ • COURS DE KICK BOXING
LOISIRS À PARTIR DE 14 ANS •

Les services municipaux présents

- La Bibliothèque de Soliers
- Le Centre de Loisirs
- Le Local jeunes
- Le Conseil Municipal Jeunes
- L'Espace de vie Sociale

Venez nombreux à leur rencontre !

LES AUTRES ASSOCIATIONS SOLARIENNES...

- Le Comité des Fêtes •
- Cœur de Soliers •
- Les Anciens Combattants •
- Bacchanale •
- Badminton de Soliers **NOUVEAU**

+ D'INFOS SUR soliers.fr

INFO PASS SANITAIRE

LE PASS N'EST PAS OBLIGATOIRE À CE JOUR POUR LES MINEURS !

Zone d'activité EOLE II

Quand le Graffiti colore et égaye la Zone Artisanale



Le 5 juillet dernier, en présence des élus de Soliers et des communes voisines de Grentheville, Castine-en-Plaine, et Bourguébus, était inauguré le projet d'embellissement de 7 transformateurs électriques de la Zone Eole II, réalisé par le street artiste pochoiriste « RIONS NOIR ».

Malgré une météo peu clémente en ce début de mois de juillet, des élus des communes de Bourguébus, Castine-en-plaine, Grentheville et Soliers, se sont donnés rendez-vous avec les représentants d'Enedis et de la SHEMA, afin de voir in situ les 7 œuvres réalisées par un street artiste local.

Ces peintures ont été imaginées et créées comme une mini-série imaginaire où le vent est un élément central (inspiré du nom de la Zone Industrielle Eole II) et où les enfants donnent vie, sur les 4 faces, à ces postes de distribution publique d'électricité habituellement trop froids et insipides.



RIONS NOIR, le pochoiriste mandaté pour réaliser ce projet nous explique que **« le plus compliqué a été de peindre la 1^{ère} couche de couleur, car les revêtements anti-tag utilisés par Enedis sont plutôt efficaces. Mais il donne également du relief ce qui est graphiquement assez intéressant au final. »** Enedis et la Shema, à l'initiative de ce

travail pictural, ont à cœur d'accompagner ensemble des projets comme celui-ci. Les élus des 3 communes concernées ont pu être impliqués et ont validé unanimement l'idée de créer une continuité graphique entre les deux zones Eole, permettant de donner du sens et de créer un lien entre elles.

En s'engageant dans cette action de valorisation des ouvrages électriques, les différents partenaires deviennent acteurs du renouvellement urbain dans une perspective de développement durable et de satisfaction des habitants et des usagers de ces zones industrielles en plein essor.

N'hésitez surtout pas à vous promener dans la Zone Artisanale Eole afin de découvrir, ce très beau travail qui égaye aujourd'hui le site.



Un été exceptionnel à l'Espace Citoyen !

De nombreuses animations et sorties ont permis aux Solariens de passer un bel été malgré une météo parfois pluvieuse. Quand le soleil était au rendez-vous, il a égayé les journées proposées par le Collectif Habitants et les bénévoles. Nous avons partagé de beaux moments ensemble.

Encore merci à tous pour votre présence et votre investissement durant cet été.



Escales auprès des Solariens
avec les animations « Hors les murs »



Sortie à Glécy et visite de l'Exposition
André HARDY, célèbre peintre Normand.



Balade à Louvigny
et découverte du parc de l'Odon



Atelier Customisation de t-shirts



Atelier peinture gonflante,
une belle découverte très amusante



Voyage à Tahiti le temps d'un après-midi.
Couronnes de fleurs, poaras, bijoux et coiffes.



Les femmes ont brillé à la pétanque
lors du tournoi multisports



Sortie au Zoo de Jurques
(et Interview de France 3)



Pour Clôturer l'été, Barbecue partagé !

Nous vous attendons début septembre pour participer :

- **Aux ateliers des bénévoles** : Scrabble, Tricot, Crochet, Informatique, Couture, ...
- **Aux projets du Collectif** : Environnement, mémoires de Soliers, parentalité...

Et bien entendu, vos idées sont toujours les bienvenues.

A bientôt à l'Espace Citoyen.

Tel : 06 23 91 46 42

Mail : espacecitoyen@soliers.fr

Facebook : EspaceCitoyen

Internet : www.soliers.fr/espace-citoyen



Espace Loisirs de Soliers

Un été d'exploration à la découverte du monde

Cet été, l'Espace Loisirs de Soliers s'est transformé en Aéroport international, où plusieurs destinations ont été programmées. C'est au Mexique, en Polynésie, en Australie, au Kenya, au Brésil, au Canada et en Inde que nos explorateurs sont partis.

Notre équipe d'animation motivée, dynamique et enthousiaste a pu faire rêver vos enfants pendant leurs escales dans les différents pays du monde.

Lors de la première semaine de 3 jours, rendez-vous était donné dans le hall de l'aéroport où tous les enfants du centre ont dû préparer leur kit de voyage avant d'embarquer à la porte 1. Au programme, création de passeport, jeux collectifs et sortie à la piscine d'Argences.



Tous les enfants 3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans enfin prêts, direction la porte d'embarquement, où ils décollèrent pour le Mexique.

Nos explorateurs sont bien arrivés et lors de la deuxième semaine, les 3-5 ans et 6-8 ans ont pu découvrir l'Amérique du sud grâce à la réalisation d'une fresque Mexicaine, la cuisine locale, la fabrication de masques Aztèques et la participation aux grands jeux « à la rencontre des Mayas » et « la chasse aux trésors des conquistadors ». Sans oublier un détour par le zoo de Jurques pour découvrir les animaux de la jungle.



Quant aux plus grands, le groupe des 9-11 ans, ils ont pu tourner leur premier clip vidéo avec une chanson mexicaine, hymne de leur semaine, avant de faire une escale au parc Festyland.

L'heure de quitter le Mexique a ensuite sonné, embarquement immédiat pour la Polynésie française. Vite, direction porte 2 !

Après quelques heures d'avion, nous voici arrivés dans les îles, où le soleil, la chaleur, la plage, la crème solaire et le chapeau sont les maîtres mots. Cette troisième semaine, les enfants ont pu réaliser des couronnes de fleurs et des tortues de mer en papier, suivis de l'incontournable grand jeu « Vaïana et la pierre magique ». La sortie de la semaine ne pouvait pas être autre chose qu'une journée plage.



Après cette semaine farniente, nous avons embarqué à la porte 3 à destination de l'Australie, pays des kangourous et des koalas ! Les enfants ont découvert la peinture aborigène, la cuisine et les sports typiques. Deux intervenantes de Caen la mer sont venues pour parler du tri sélectif, ce qui a permis aux enfants d'être sensibilisés sur les dégâts causés par la pollution sur terre mais aussi en mer. Nos petits explorateurs sont aussi sortis à l'accrobranche pour défier la gravité.



Notre avion nous attend déjà pour changer de pays, direction porte 4 ! Malgré quelques turbulences, nous venons enfin d'atterrir au Kenya, changement de décor total, seuls la chaleur et le soleil sont restés. Cap sur l'aventure où un safari nous attend pour découvrir ce magnifique pays.



Espace Loisirs de Soliers



Au programme : fresque du lac Nakuru, cuisine Kényane, fabrication de masques et rallye photo. Évidemment, nous ne pouvions pas manquer la sortie au zoo de Cerza, où les enfants ont pu observer toutes sortes d'animaux de la savane et profiter du petit train pour les voir de près.



Semaine safari à peine finie, direction porte 5... Vive l'été au Brésil, pays de la samba ! Les frimousses (3-5 ans) ont fabriqué le drapeau du pays, créé des oiseaux tropicaux et regardé le film Rio. Les plus grands (6-11 ans) ont créé leurs déguisements et leurs masques pour le carnaval de RIO et se sont défiés au jeu de « la balle du Brésil ». Les deux moments forts de la semaine ont été la sortie Bayeux Aventure, où les enfants ont pu pratiquer pleins d'activités différentes et le Carnaval ! Déguisements, musique, jeux, gâteaux du Brésil étaient au rendez-vous !

À peine la fiesta terminée, embarquement immédiat porte 6 à destination du Canada !

Nos explorateurs ont continué leur voyage, loin des pays chauds cette fois, car le ciel gris, le froid et la pluie étaient de retour ! Malgré une météo un peu capricieuse, nos explorateurs ne se sont pas laissés aller, ils ont participé au petit déjeuner made in Canada, réalisé des pancakes, un gâteau au sirop d'érable et participé au grand tournoi des sports Canadiens. Sans oublier, une petite sortie au bowling !



Notre voyage touchait à sa fin avec une dernière destination de rêve, porte 7, embarquement immédiat pour l'Inde ! Cette semaine-là les enfants ont découvert la danse indienne avec la venue d'Éloïse intervenante spécialisée ! Ils ont réalisé des décors, des sculptures d'éléphants et participé au grand jeu « la Bataille des couleurs ».

À notre retour de l'Inde, l'aéroport International de Soliers a fermé ses portes pour cet été !

Mais l'été à Soliers ce sont aussi des camps proposés aux enfants de 4/11 ans. Cette année, nos camps ont débuté du 19 au 23 juillet avec un groupe de 14 enfants de 8/10 ans à la base de loisirs de Thury-Harcourt, d'une durée de 5 jours et 4 nuits. Au programme, nuits en tente, activité kayak, tir à l'arc et stand-up paddle géant.



C'est au Poney Club de la Brèche de Soumont-Saint-Quentin que notre deuxième camp s'est déroulé, d'une durée de 5 jours et 4 nuits, avec un groupe de 8 enfants de 6/8 ans. Ils ont été rejoints par un petit groupe de 7 enfants de 4/6 ans pour un séjour de 3 jours et 2 nuits. Au programme initiation à l'équitation, passage des poneys et jeux à la Brèche au Diable.



Un grand merci à toute l'équipe d'animation de nous avoir permis à tous, petits et grands, de passer un très bel été. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

À très bientôt pour de nouvelles aventures !

Clément et Mandy.



Espace Jeunes de Soliers

Une période estivale « fun et active »



L'été de l'Espace Jeunes a commencé par un séjour RAID Aventure pour les jeunes de 14/17 ans. Ce séjour itinérant s'est déroulé en Suisse Normande en passant par Pont-d'OUILLY, Clécy, Thury-Harcourt pour finir à Beaugard. Ce sont 6 jeunes de Soliers qui ont relevé ce défi organisé par le Réseau Jeunesse de l'Agglomération. Ce projet multi structures a accueilli plus de 35 jeunes de la région caennaise. Le but était de les faire se rencontrer autour d'activités sportives comme le Kayak, le Bike and Run, l'escalade, le tir à l'arc et le Boot camp. Le second objectif était de créer une compétition entre les participants et d'établir un classement en fin de semaine qui prenait en compte les résultats sportifs mais aussi le fairplay et la participation à la vie collective du séjour.

Les jeunes de Soliers sont revenus pleins de bons souvenirs avec une 1^{ère} et une 6^{ème} place au classement final. Bravo à eux.

La suite des vacances a été un séjour à Guidel en Bretagne pour les 11/14 ans qui s'est déroulé au camping des « Jardins de Kergal » proche de la mer. Ce sont 16 jeunes qui ont participé à ce séjour organisé par le Service Animation. La thématique « Bord de mer » leur a permis de pratiquer différentes activités nautiques comme le paddle et le Surf.



Ils ont pu également profiter du complexe aquatique du camping : toboggans, plongeurs et fous rires assurés. Notre petit groupe est ressorti grand vainqueur du concours de danse du camping. La vie collective s'est très bien déroulée et nous avons clôturé notre semaine par une soirée barbecue et banane au chocolat. Merci à tous pour ce superbe moment !

L'Espace Jeunes de Soliers c'est aussi une ouverture tous les après-midis de la semaine pendant les vacances d'été, période où nous avons accueilli 52 jeunes différents.

L'équipe d'animation propose des activités mais laisse une grande place aux décisions du groupe sur la programmation. C'est ainsi qu'ils ont pu faire : accrobranche, luge d'été à la Souleuvre, plage, escalade, course d'orientation au château de Creully (avec le Conseil départemental), VTT, kayak, Zoo de Cerza, bowling, pédalo, et bien d'autres...

Le projet de construction en palette d'une « Bibliothèque Citoyenne » entre le Conseil Municipal Jeunes et le Local s'est finalisé cet été.



Pour continuer, des animations comme des Olympiades, Top Chef, Rallye photos, Initiation Basket, Initiation au théâtre ou course d'orientation à Cormelles ont rythmé également cette période estivale.

Pour finir, des soirées barbecue, cinéma, pizza, Loup-Garou, Blind test musical, jeux vidéo ont été proposées. Beaucoup de bons moments.

Merci aux jeunes pour ce bel été et à bientôt.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une rentrée animée en perspective**À vos agendas !**

Les prochains rendez-vous de la bibliothèque :

Au mois de septembre

Mercredi 1^{er} septembre : Bébés Lecteurs. Lecture de contes pour les enfants de 0 à 3 ans.

De 9h30 à 10h.

Samedi 4 septembre, 10h30 : RDV Littéraire. Venez discuter de vos dernières lectures.

Samedi 4 septembre, 14h-17h : Braderie au Forum des Associations et des Services.

Mercredi 15 septembre : Le temps d'une histoire. Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 4 ans.

De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h.

Au mois d'octobre

Mercredi 6 octobre : Bébés Lecteurs. Lecture de contes pour les enfants de 0 à 3 ans.

De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h.

Mercredi 20 octobre : Le temps d'une histoire. Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 4 ans.

De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h.



Les animations sont gratuites. La présentation d'un pass sanitaire sera demandée aux personnes inscrites. L'inscription est obligatoire auprès de la bibliothèque : bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80)

fête de la Science 30 ans

Du 1er au 11 octobre 2021, la Fête de la science débarque à Soliers !

Samedi 2 octobre, 16h-18h30, Salle des Anciens : Retransmission de la conférence scientifique organisée à la médiathèque de Matthieu sur le Trail Scientifique de Clécy Normandie.

Samedi 9 octobre, 14h-16h / 16h30-18h30, Bibliothèque : Escape Game gratuit à la bibliothèque, à partir de 11 ans. Plus d'informations sur cette animation dans le prochain Soliers infos.

Samedi 9 octobre, 18h-19h, Salle des Anciens : « La justice pénale française est-elle si laxiste ? ». Conférence du doctorant Martin Paumelle de l'Institut Demolombe dans le cadre des actions « Rencontre avec un·e chercheur·se » organisée par le Dôme en partenariat avec l'Association Normandie Doc'.

Pass sanitaire :

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la présentation du Pass sanitaire sera demandée aux personnes majeures pour accéder à la bibliothèque. À partir du 30 septembre 2021, il sera demandé à partir de 12 ans.

Le port du masque reste obligatoire à partir de 11 ans.

Merci de votre compréhension et à bientôt à la bibliothèque !

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous (places limitées, inscription et pass sanitaire obligatoire). Contactez Ophélie à la bibliothèque (02 31 23 14 80 / bibliotheque@soliers.fr).

Rentrée scolaire 2021-2022

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 2 septembre 2021** :

- **8h30** pour l'école élémentaire et la **Moyenne Section**
- **9h00** pour la **Grande Section**
- **8h30 ou 9h** pour la **Petite Section** (les horaires et les groupes seront envoyés par mail aux familles).

Journée type :



Les réservations des accueils périscolaires se font directement sur le portail famille à partir de votre identifiant et mot de passe (48h avant). Il est indispensable que les informations fournies sur votre portail soient à jour (téléphone, n° CAF, mail, ...)

Informations : Mairie de Soliers / 02 31 15 68 68 / v.arruego@soliers.fr

Accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale, la commune de Soliers vous propose « l'accueil de loisirs sans hébergement » chaque mercredi et durant les vacances scolaires : ALSH, destiné aux enfants de 3 à 11 ans.

Cet accueil est un espace de rencontre, de convivialité et de découverte où les activités proposées aux enfants sont soigneusement choisies selon un programme pédagogique précis. Les activités sont déclinées autour d'un thème qui change à chaque période de vacances scolaires, et chaque semaine durant les vacances d'été.

Informations et inscription :

Clément DEFENOUILLE, Centre ESPACES - 10 rue des écoles / 02 31 39 63 79 / enfance@soliers.fr

Protocole sanitaire

L'accueil des enfants (temps scolaire et périscolaire) se fera dans le respect du protocole en vigueur.

Les scénarios pour l'année scolaire 2021-2022 (education.gouv.fr)

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour l'année scolaire à venir, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- Niveau 1 / niveau vert
- Niveau 2 / niveau jaune
- Niveau 3 / niveau orange
- Niveau 4 / niveau rouge

Le passage d'une situation à une autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

Le niveau applicable au moment de la rentrée scolaire sera fonction de la situation épidémique à cette date et sera indiqué préalablement à la reprise des enseignements.

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La rentrée scolaire 2021/2022 aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Pour pouvoir bénéficier des services périscolaires, le dossier d'inscription est obligatoire pour les nouvelles familles. Pour les autres, la mise à jour de votre portail est obligatoire

- Informations liées à la famille (téléphone, adresse, mail, personnes à contacter et autorisées à prendre l'enfant...)
- La fiche sanitaire de votre enfant doit être à jour (vaccins, allergies, intolérances, régime alimentaire...) car elle permet de garantir la sécurité de votre enfant. Cette fiche vous sera remise en septembre pour signature.

Vous devez également procéder à l'inscription de votre enfant aux accueils périscolaires qui seront utilisés dans le courant de l'année scolaire afin d'éviter tout problème au moment de la facturation (majorations, absence non prévue...) :

- Garderie matin
- Cantine
- Garderie soir (maternelle)
- Accueil éducatif (élémentaire)
- Étude surveillée (élémentaire)

Nous vous rappelons qu'il est inutile d'inscrire votre enfant à l'accueil éducatif et à l'étude surveillée simultanément. Un seul service doit être réservé.

Les demandes de réservations ou annulations des services doivent impérativement être faites dans les 48h avant la date.

Protocole sanitaire :

Nous vous informons que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et des adultes et que nous sommes très attentifs à la mise à jour du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Nos services se tiennent à votre disposition en cas de besoin au 02.31.15.68.68

Bonne rentrée à tous

LA CHIFFO - COLLECTE DE VÊTEMENTS À DOMICILE

La CHIFFO, chantier d'insertion situé sur le territoire de l'agglomération caennaise assure depuis plus de 20 ans une mission de collecte, tri, valorisation et vente de vêtements à la Demi-lune.

Cette action permet l'autofinancement nécessaire pour le retour à l'emploi de 80 salariés par an.

Comment ça marche ?

Les équipiers de LA CHIFFO procèdent dans un premier temps à la distribution des flyers (sur lequel sera indiquée la date de la collecte) et des sacs de collecte. Dans un second temps, ils effectuent la collecte.

- 1- Je trie mes vêtements en remplissant mon sac confié par LA CHIFFO.
- 2- Je le dépose devant chez moi sur le trottoir avant 8h le jour de la collecte.
- 3- Mon sac est collecté et mes vêtements sont triés par l'équipe de LA CHIFFO, pour alimenter la boutique.
- 4- Je profite de mes 20% de réduction sur l'article textile de mon choix pour faire du shopping à LA CHIFFO.

Distribution des avis de passage :

- Mercredi 8 Septembre (300 logements)
- Mercredi 15 Septembre (250 logements)
- Mercredi 22 Septembre (250 logements)

Collecte dès 9h00 :

- Mercredi 15 Septembre (300 logements)
- Mercredi 22 Septembre (250 logements)
- Mercredi 29 Septembre (250 logements)

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 11 septembre 2021
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 30 septembre de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Reprise des horaires habituels

HORAIRES :

Périodes scolaires :

Fermée le lundi

Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h45 à 12h00**
Mercredi : **13h30 à 16h30**
Samedi : **9h00 à 12h00**

Périodes de vacances scolaires :

Fermée le samedi

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h45 à 12h15
Mercredi : **13h30 à 16h30**

État Civil

MARIAGE :

14/08/2021

GIRARD Bryan & LE BARBIER Méлина

21/08/2021

HAMEAU Vincent & POTIER Mathilde

Nos félicitations aux nouveaux époux

NAISSANCES :

27/06/2021

LEGAGNEUX Maxime

fils de LEGAGNEUX Jérôme & REYNAUD
Claire

27/07/2021

JOUVIN Adaline

fille de JOUVIN Nicolas & CAILLAUD Cécilia

02/08/2021

SIBOUT Alya

fille de SIBOUT Jérémy & MESLIN Marina

11/08/2021

PAGNY MONTEFUSCO Charlotte

fille de PAGNY Vincent
& MONTEFUSCO Jessica

*Sincères félicitations aux heureux
parents et bienvenue aux nouveau-nés.*

DÉCÈS :

03/07/2021

M. CALDERARO Johnny

15/07/2021

Mme SUAZE Chantal

Nos sincères condoléances aux familles



Donnez une seconde
vie à vos déchets !

SOLIERS

Parking du Bois de l'An 2000
Samedi 18 septembre 2021
9h00-12h30

Collecte éphémère de meubles et électroménager *

Venez déposer vos
appareils
électriques et
électroniques
et meubles.
Ils seront recyclés
ou réutilisés !

* Déchets d'équipements électriques et électroniques et
déchets d'équipements d'ameublement

caenlamer.fr

Pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr


Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le Pass'loisirs de la Caf

Une aide aux loisirs... pour les 5 - 12 ans pour la pratique...

d'une activité sportive... ou d'une activité culturelle

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CAF

- Par mail : vacances-loisirs.cafcaen@caf.cnafmail.fr
- Sur caf.fr : rubrique : « ma caf » - « offre de service » - « enfance et jeunesse »



1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

Venez découvrir une nouvelle association sportive sur votre commune, à savoir la boxe Américaine qui regroupe le KICK-BOXING, LE K1 et le FULL-CONTACT. Ces disciplines sont « tout public » et peuvent se pratiquer à tout âge et qu'importe le niveau de sport ou l'expérience. Dans un esprit de famille et avec l'objectif de vous faire transpirer dans la joie et la bonne humeur. J'espère vous retrouver nombreux au lancement de ce beau projet.

Deux séances par semaine sont prévues.

Le lundi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 20h00 à 21h30
Salle polyvalente, 9 rue de la résistance 14540 SOLIERS.

Pour cette première année et par mesure d'organisation nous allons proposer ces activités à un public d'un âge minimum de 15 ans.

Les tarifs pour cette saison 2021/2022

Solariens -> 85 euros

Habitants hors commune -> 95 euros

Contact

Mail : skbgym14@gmail.com

Instagram : [_skb.gym](#)

Facebook : [S.K.B GYM – Soliers Kickboxing Gym](#)



Nouveauté

S.K.B GYM

KICK BOXING * K-1 * FULL CONTACT
SOLIERS

Nouveauté

BADMINTON SOLIERS

À l'origine de cette association il y a un groupe d'amis. Ces 6 protagonistes se retrouvaient chaque semaine à Louvigny pour pratiquer leur passion, le badminton, faute de club plus proche. Lorsque le partenariat entre le Tennis Club de Soliers et celui de Grentheville a été mis en place, des créneaux de disponibilité de la salle omnisport ont été libérés et avec eux est née la possibilité de créer un club à Soliers. La mairie a alors fait tracer 6 terrains de Badminton dans la Salle Omnisport. Pour le matériel, l'association a acheté les filets et a réussi à obtenir un sponsoring permettant d'avoir des tarifs préférentiels pour ses membres.



Pour cette première année test, le bureau a décidé de limiter le nombre de membres à 40, afin de jauger la fréquentation en fonction du seul créneau alloué pour le moment, **le mardi soir de 20h30 à 22h30**. Et sans aucune publicité, les 40 places sont déjà prises, preuve de l'engouement grandissant pour ce sport de raquette plus physique qu'il n'y paraît.

Si la demande se fait ressentir par la suite, l'association réfléchira à obtenir d'autres créneaux afin de pouvoir augmenter le nombre d'inscriptions possibles.

Membres du bureau :

Président : M. Leroux
Vice-président : M. Hubert
Trésorier : M. Hélicher
Secrétaire : M. Rolland

Contact

Tel : 06.77.49.03.11

Mail : bad.soliers@gmail.com



Jours et horaires des activités ANNÉE 2021-2022

- **TAROT** : tous les lundis de 14h30 à 18h30
- **FITNESS ORI-TAHITI** : - Adultes le Lundi : Débutants 19h00 à 20h00
Confirmés de 20h00 à 21h00
- Enfants le mercredi matin (horaires à définir)
- **PILATE** : Lundi 14h00/15h00
Mardi 19h00/20h00
Mercredi 19h30/20h30 & 20h30/21h30
Vendredi 18h30/19h30 & 19h30/20h30
- **QI-GONG** : Mercredi 9h00/10h15 & 10h30/11h45
- **DESSIN PEINTURE** : Mardi 14h00/17h00
- **ART FLORAL** : 1 mardi et 1 mercredi par mois 18h00/21h00
- **DENTELLE** : Mercredi 14h00/18h00
Jeudi 20h00/22h00 en alternance (1 semaine sur 2)

Pour plus de renseignements venez nombreux au Forum des Associations
le 4 septembre de 14h00 à 17h00

Familles rurales



RANDONNÉE DU DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021

« Côte de Nacre »
19 km

Départ de la randonnée :

9H. Parking de l'église Saint- Rémy de Douvres-La-Délivrande (direction 1^{er} feu à gauche)

Observations :

Découverte de la vieille ville et de la basilique de Douvres, falaises du littoral de Luc/mer et Lion/mer, mémorial Polonais de Plumetot. Dénivelé faible

Important :

- > Pass sanitaire pour les retrouvailles au bar
 - > Masque dans la rue piétonne de Douvres
- Chaussures de randonnée recommandées, prévoir goûters, pique-nique et un gobelet.

Tarifs :

Adultes : 3 €
Enfants : 2 €

Renseignements :

Tel: 02.31.90.25.82 ou 06.74.11.45.18

VENEZ DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR...

LE THÉÂTRE

Le lundi 17.30 h / 18.30 h - Enfants de 6 à 12 ans **Tarif = 100 € / an**
Salle d'activités Plaine sud, rue de la Mairie (derrière La Poste) à Bourguébus
Contact : Aurélien SOUCHEYRE - 06 78 84 46 71

LES ÉCHECS

Cours dispensés par un animateur et entraîneur de la Fédération Française des échecs
Le mercredi 14.30 h / 15.30 h Adultes **Tarif = 160 € / an**
15.30 h / 16.30 h Enfants 6 à 12 ans **Tarif = 140 € / an**
Salle d'activités Plaine sud, rue de la Mairie (derrière La Poste) à Bourguébus
Contact : Ludovic GOSSELIN - 06 71 01 12 84

REPRISE DES ACTIVITÉS, LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS

Tarif = 2.50 € / séance

Le lundi 14.00 h à 16.00 h
Salle d'activités Plaine sud, rue de la Mairie à Bourguébus
Contact : Maryvonne DEHAIS - 09 50 03 40 05

BIBLIOTHEQUE DE BOURGUEBUS

Le mercredi 11.00 h / 12.00 h
Le vendredi sur deux 9.00 h / 12.00 h
Un samedi sur deux 11.00 h / 12.00 h
Tarif = gratuit avec la carte Familles Rurales ou 10 € / an, sans carte
Contact : Florence LOCHARD - 02 31 55 57 43

CLUB DE L'AMITIÉ reprise le jeudi 2 septembre

Un jeudi sur deux l'après-midi **Tarif = 2 € / après-midi**
Salle d'activités Plaine sud, rue de la Mairie à Bourguébus
Contact : Monique HAUSKNOST - 02 31 23 12 73

DANSE CONTEMPORAINE

Tarif = 82 € / an / enfant

Il n'y a plus de cours le mercredi mais **LE JEUDI**

Le lundi 16.45 h / 17.45 h Enfants 6/7 ans initiation
17.45 h / 18.45 h Enfants 8/10 ans inter 1
Le jeudi 16.45 h / 17.30 h Enfants 4/5 ans éveil
17.30 h / 18.30 h Enfants 11/14 ans inter 2

Salle des fêtes de Bourguébus
Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82
Les inscriptions auront lieu le lundi 13 et le jeudi 16 septembre.



Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus
Mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com

GYM DOUCE mixte

Tarif = 72 € / an

Le mardi 18.15 h / 19.15 h

Salle des fêtes de Grentheville

Contact : Jacqueline BUNEL - 02 31 85 58 12

GYM DYNAMIQUE ADULTE mixte

Tarif = 80 € / an

Le mardi 20.00 h / 21.00 h Salle des fêtes de Soliers

Le mercredi 19.00 h / 20.00 h Salle des fêtes de Garcelles

Le jeudi 09.30 h / 10.30 h Salle des fêtes de Soliers

Contact : Marie-Jo BREARD - 02 31 37 61 66

RANDONNÉE PEDESTRE ⚠ reprise le dimanche 5 septembre

Le 1^{er} dimanche de chaque mois -

Tarif = adulte 3 € / journée - enfant = 1.50 € / journée

Lieu et rendez-vous Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

SCRAPBOOKING MISE EN VALEUR DE VOS PHOTOS Tarif = 17 € / mois

Deux mardis/mois 14.00 h / 17.30 h

Salle d'activités Plaine sud, rue de la Mairie à Bourguébus

La démonstratrice AZZA fournit tout le matériel, vous n'apportez que vos photos

Contact : Chantal GOMONT - 02 31 40 31 57

SOPHROLOGIE

Tarif = 175 € * / an

Le lundi 18.00 h / 19.00 h - sophro relaxation

19.00 h / 20.00 h - sophro relaxation

Salle du conseil municipal de l'ancienne mairie (derrière La Poste) à Bourguébus

*possibilité de prise en charge par certaines mutuelles complémentaires, sous conditions.

Voir directement avec sa mutuelle complémentaire

Contact : Aurélie SOSSON - 06 29 23 74 02

YOGA

Le mardi 10.00 h / 11.15 h - yoga thérapie

Tarif = 210 € * / an

Le jeudi 14.30 h / 15.30 h - yoga nidra

Tarif = 180 € * / an

Salle du conseil municipal de l'ancienne mairie (derrière La Poste) à Bourguébus

* possibilité inscriptions / trimestre

Contact : Emmanuelle LEGENTIL - 07 70 13 55 54

Les professeurs salariés de l'association sont diplômés

Les activités ne sont pas dispensées pendant les vacances scolaires (sauf récupérations)

La carte d'adhésion Familles Rurales est obligatoire = 26 € / famille pour une ou plusieurs activités et déductible des impôts (un justificatif vous sera délivré, sur demande, en cas de contrôle fiscal)

Nous acceptons les coupons sports, les chèques vacances, cesu, participation CE

Inscription définitive après UN COURS D'ESSAI GRATUIT, aucun remboursement après inscription.



Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus

Mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com

Club d'Histoire Numismatique et Philatélique Association de collectionneurs passionnés

En septembre 2021, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" vous propose de vous rencontrer lors du forum des associations le **samedi 04 septembre après-midi** et de venir découvrir ses activités, à la salle des associations, située au-dessus de l'Agence Postale de Soliers, le **Samedi 25 septembre de 14h00 à 18h00**.



Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET

P° : 06.56.71.13.40

chinuphi@laposte.net

Comité de Jumelage



Foire aux greniers annulée

Au vu des dernières mesures sanitaires, la foire aux greniers du Comité de Jumelage ne pourra pas avoir lieu cette année.

Vous remerciant pour votre compréhension.

Comité des Fêtes



Soirée Spectacle annulée

Le Comité Des Fêtes se voit dans l'obligation d'annuler sa soirée spectacle initialement prévue pour le 02 Octobre 2021.

Merci de votre compréhension.

TENNIS CLUB
GRENTHEVILLE

TENNIS CLUB DE GRENTHEVILLE

NOS PARTENAIRES



DÉMARRAGE SEPTEMBRE 2021

ACCESSIBLE A TOUS

JEUNES / ADULTES

DEBUTANTS / CONFIRMES

Enfants	Tarifs
3/6 ans	120 €
7/15 ans	
Sans cours	65 €
Avec cours	150 €



- SUITE A LA CRISE SANITAIRE, ET, EXCEPTIONNELLEMENT, LES ANCIENS ADHERENTS BENEFICIERONT D'UN TARIF PREFERENTIEL -

Adultes	Grenthevillais/Solariens	Hors communes
Sans cours	90 €	100 €
Avec cours	210 €	220 €

VENEZ NOMBREUX !!!



INFOS/INSCRIPTIONS

LE 4/09

DE 10 À 12H ET DE 14 À 17H

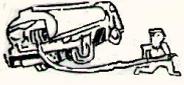
LE 06/09

DE 18H À 20H

CONTACT

J. PIERRE 0682686966

OLIVIER 0661766383



Livraison de Fuel

Mercredi 1^{er} septembre

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Recherche

- ✓ Personne intéressée pour quelques heures de ménage par semaine à domicile.
Contact : 06.58.20.56.36

Trouvé

- ✓ Un casque de vélo (place de la Mairie)
- ✓ Une clé de boîte aux lettres (Hameau de Four)
- ✓ Un gilet enfant beige à pois

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Judi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h

Mardi > 16h-18h

Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h

Vendredi > 14h-19h

Samedi > 10h30-12h30

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale



Ouverture au public

Fermée le lundi

Mardi / Jeudi / Vendredi

>8h45 à 12h00

Mercredi > 13h30 à 16h30

Samedi > 9h00 à 12h00

Tél. : 02 31 39 27 43

Assistante Sociale

Centre médico-social de Bourguébus :

Tél. 02 31 23 11 95

Centre médico-social de Giberville :

Tél. 02 31 72 05 15



Aide aux familles et aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme LAUDE-PRINS Christine

Tél : 02 31 23 15 90

Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV, ou pour toute information :

Tél : 02.31.15.31.95.

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts

**HORAIRES D'OUVERTURE
DES LIEUX DE DÉPÔTS**Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :
Du lundi au vendredi
 8h15 à 17h00
Samedi
 8h45 à 20h15

Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
 8h15 à 20h15
Samedi
 8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
 8h15 à 17h00
Samedi
 8h45 à 17h00

ROTATION DES BENNES À DÉCHETS VERTS

Les bennes à déchets verts sont dorénavant vidées sur demande de la Mairie lorsqu'elles sont pleines.

Un prestataire de Caen la mer intervient dès le jour ouvrable suivant.

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES**JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES****Bacs Gris**

Vendredis 3, 10, 17 et 24 septembre
 Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 & 29 octobre

**JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES****Bacs Jaunes**

Lundis 6 & 20 septembre
 Lundis 4 & 18 octobre

Contact Utile /
 caenlamer.fr ou 02 31 304 304